



## 60ème ÉDITION DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE



---

### PLENIERE DE RESTITUTION DES RECOMMANDATIONS DU FORUM NATIONAL DE LA JEUNESSE ET D'ADOPTION DES RESOLUTIONS DES ECHANGES ENTRE LES JEUNES ET LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS

---



Yaoundé, février 2026

## **SOMMAIRE**

PREFACE .....	1
I. RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU FORUM NATIONAL DE LA JEUNESSE .....	4
II. RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DES ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES .....	9
PANEL 1 : <i>Éducation, Formation, Culture et Sports</i> .....	12
PANEL 2 : Souveraineté, Défense, Sécurité, Administration Générale et Financière. ....	17
PANEL 3 : Santé et Services Sociaux .....	21
PANEL 4 : Infrastructures, Production et Commerce .....	25
PANEL 5 : Transport, télécommunication et tourisme. ....	33
III. RESOLUTIONS DES ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES.....	37
III.1. RESOLUTIONS D'ORDRE GENERAL .....	38
III.2. RESOLUTIONS D'ORDRE SPECIFIQUE .....	39
ÉDUCATION, FORMATION, CULTURE ET SPORTS .....	40
SOUVERAINETE, DEFENSE, SECURITE, ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE .....	42
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX .....	43
INFRASTRUCTURES, PRODUCTION ET COMMERCE .....	45
TRANSPORT ET TELECOMMUNICATIONS .....	46

## **PREFACE**

Dans le cadre de la célébration de la **60<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Jeunesse**, le **Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA** a bien voulu prescrire un Echange entre les Membres du Gouvernement et les Jeunes camerounais, y compris ceux de la diaspora.

Les rencontres y relatives, organisées par secteurs d'activités économiques et en fonction de la nomenclature budgétaire du Cameroun, se sont tenues en présentiel dans la Salle de Convivialité du Musée national de Yaoundé, et en ligne à partir des plateformes républicaines et de divers réseaux sociaux.

Des séances de travail similaires ont également été organisées aux niveaux régional, départemental, communal et dans les représentations diplomatiques, afin d'édifier tous les jeunes sur les enjeux de la **Politique Nationale de la Jeunesse** (PNJ) ; du **Plan d'action National Jeunesse, Paix et Sécurité** mis en œuvre en partenariat avec les **Nations-Unies** et sur les axes du **Plan Spécial de Promotion de l'Emploi des Jeunes**.

Ledit Plan prescrit le 06 novembre 2026, par le **Chef de l'Etat, S.E.M. Paul BIYA**, à l'occasion du discours d'inauguration de Son mandat des **Grandes Espérances**, spécialement dédié aux jeunes et aux femmes, appelle une action urgente et concertée de différentes administrations publiques.

A cet égard, les Échanges organisés du **mardi 03 au lundi 09 février** 2026 sur le thème : « **Jeunesse au cœur des grandes espérances, pour un Cameroun uni, stable et prospère** », avaient pour but la mise en place d'un cadre probant

d'atteinte de l'ensemble des objectifs visés par le Chef de l'Etat, en cohérence avec le Plan de mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse susvisée.

L'objectif général desdits échanges était d'édifier toutes les catégories de jeunes camerounais et l'opinion publique sur les mesures incitatives (lois ; décrets ; programmes ; projets engagements...), spécifiques mises en œuvre et/ou envisagées par diverses administrations pour garantir la participation politique des jeunes et le succès du Plan Spécial de promotion de l'Emploi des Jeunes ci-dessus évoqué. Ces échanges ont également été l'occasion de disséminer les recommandations du Forum National de la Jeunesse **des 15 et 16 janvier 2026**.

Dans cette perspective, aux termes de l'ensemble des Panels, il s'est dégagé sept principaux points de consensus, notamment :

- *Poursuivre le plaidoyer de densification et de diversification des incitations en faveur des jeunes à travers l'implémentation d'une Approche-Jeune ;*
- *Intensifier la vulgarisation de l'information des jeunes sur les opportunités mises en place en leur faveur à travers la plateforme de l'Observatoire National de la Jeunesse, accessible au [www.onjcameroun.cm](http://www.onjcameroun.cm) ;*
- *Promouvoir la tenue mensuelle des échanges entre les jeunes et les membres du Gouvernement ;*
- *Promouvoir l'accès des jeunes à diverses opportunités à eux offertes par le Gouvernement, à travers la Carte Jeune Biométrique et leur accès aux diverses incitations à l'Investissement ;*
- *Promouvoir la tenue biennale du Forum National de la Jeunesse ;*

- ***Exiger l'inscription et la preuve de détention de la Carte Jeune Biométrique à chacun-e des jeunes camerounais-ses candidat-e à un concours administratif ou à un parcours d'accompagnement étatique à l'insertion sociale et économique ;***
- ***Pérenniser les initiatives spécifiques étatiques de promotion de l'insertion économique, financière et sociale de la jeunesse, en l'occurrence le Plan Spécial de Promotion de l'Emploi des Jeunes et le Programme Université-entreprise.***

Le présent document constitue le recueil des recommandations des participants au Forum National de la Jeunesse, et des principales résolutions issues des Echanges organisés en panels pour la septième année consécutive à l'occasion de la Fête de la Jeunesse.

---

## **I. RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DU FORUM NATIONAL DE LA JEUNESSE**

---



## **Recommandations Forum National de la Jeunesse**

Nous, participants au Forum National de la Jeunesse, tenu au Palais des Congrès de Yaoundé les 14, 15 et 16 janvier 2026, sur le thème : « ***Jeunesse camerounaise : un capital humain aux valeurs morales, civiques et entrepreneuriales fortes, au cœur du septennat des Grandes Espérances de S.E.M. Paul BIYA, pour un Cameroun uni, stable et prospère*** »,

**Conscients** des défis complexes et multiformes auxquels la jeunesse camerounaise demeure confrontée, notamment la persistance du chômage et du sous-emploi, la précarité socioéconomique, la persistance de l'incivisme et des discours de haine, notamment à travers les réseaux sociaux, ainsi que les vulnérabilités liées aux enjeux sécuritaires et à la défiance envers les institutions ;

**Considérant** la place centrale qu'occupe la jeunesse dans le nouveau septennat Grandes Espérances de **Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République**, qui a réaffirmé que l'émergence du Cameroun ne saurait être atteinte sans une jeunesse formée, insérée, responsable, patriote et pleinement engagée dans la transformation économique et sociale de la Nation ;

**Considérant** l'opportunité historique offerte par l'adoption de la nouvelle Politique Nationale de la Jeunesse qui consacre « **l'Approche Jeune** », positionnant le jeune non plus comme simple bénéficiaire, mais comme acteur clé de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de toutes les politiques publiques, programmes et projets de développement national ;

**Considérant** la nécessité impérieuse de refonder le contrat social entre l'État et la jeunesse, de capitaliser sur le potentiel

démographique et d'opérationnaliser avec efficacité le Plan Spécial de Promotion de l'Emploi des Jeunes récemment prescrit par le **Chef de l'État** ;

**Considérant** l'urgence de bâtir un Cameroun pacifique, résilient et inclusif, à travers la mise en œuvre effective du Plan d'Action National Jeunesse, Paix et Sécurité (PAN-JPS) ;

**Formulons, au terme de nos travaux, les recommandations suivantes :**

**1. À l'endroit des jeunes et leurs organisations de :**

- tenir régulièrement des assemblées générales au sein des organisations de jeunesse pour garantir la transparence et la légitimité des leaders ;
- assurer la vulgarisation systématique des résolutions du Forum et des opportunités de la Politique Nationale de la Jeunesse 2025-2035 et son plan opérationnel 2026-2030 au sein des communautés locales et sur les plateformes numériques ;
- s'impliquer activement dans les plateformes de dialogue structuré avec l'État pour influencer efficacement les politiques publiques dès leur conception,
- agir comme médiateurs communautaires dans le cadre du PAN-JPS (Plan Jeunesse, Paix et Sécurité) pour prévenir les conflits et combattre les discours de haine et la désinformation dans nos communautés et sur les réseaux sociaux,
- saisir les opportunités et dispositifs des Plans, programmes et projets mis en nos faveurs notamment le Plan Spécial de Promotion de l'Emploi des jeunes et le Plan triennal Spécial Jeunes, pour transformer les subventions et crédits en entreprises durables et créatrices d'emplois.

2. A l'endroit des administrations sectorielles et spécifiquement au MINJEC, de :
- Soumettre à la Très Haute Hiérarchie un **projet de loi portant Politique Nationale de la Jeunesse**, incluant l'adoption d'une **Charte Nationale de la Jeunesse** et l'instauration de quotas de jeunes dans les instances décisionnelles ;
  - rendre opérationnel le **Comité Interministériel de Pilotage** et le Secrétariat Technique Permanent pour assurer la coordination et la cohérence du Plan Jeunesse 2026-2030.
  - développer un **Système d'Information Jeunesse (SIJ)** performant et un **Indice National de Développement de la Jeunesse** pour mesurer l'impact réel des politiques publiques sur le terrain ;
  - Garantir une allocation stable et pérenne pour le Plan Jeunesse, tout en formulant un plaidoyer permanent pour les réformes fiscales et des incitations encourageant le recrutement des jeunes par le secteur privé.
  - dynamiser les plateformes locales de coordination impliquant les services déconcentrés et les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).
3. À l'endroit du SECTEUR PRIVÉ, DES PARTENAIRES FINANCIERS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, de :
- Poursuivre la Mobilisation des financements innovants et des ressources alternatives pour appuyer le Fonds de Garantie aux Jeunes Entrepreneurs (FOGAJEUNE) et les guichets spéciaux.
  - traduire les engagements du secteur privé en programmes concrets et permanent de mentorat, de stages professionnels et d'insertion pour les jeunes diplômés et les plus vulnérables.

- De renforcer le partenariat avec les CMPJ-Incubator et les autres incubateurs d'éducation extrascolaire pour structurer des chaînes de valeur dans les secteurs prioritaires (Agropastoral, Numérique, Mines).
- accompagner la mise en place de mécanismes de rapportage transparents sur les fonds alloués aux projets jeunesse afin de garantir l'éthique et la durabilité.
- Orienter les actions de RSE des entreprises vers le renforcement de la résilience socio-économique des jeunes, conformément aux axes du PAN-JPS.

Enfin, pour garantir que ces recommandations ne restent pas lettre morte, le Forum préconise :

1. **Un dialogue de gestion Semestriel** entre le MINJEC, le secteur privé et le CNJC/CONEP.
2. **La tenue régulière du Forum National** de la Jeunesse pour échanger sur les enjeux et défis des politiques publiques en faveur des jeunes et évaluer le taux de réalisation des résolutions précédentes.

**Fait à Yaoundé, le 16 janvier 2026**

**Les participants**



---

## **II. RAPPEL DES RECOMMANDATIONS DES ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES**

---



### **DE LA LECTURE DES RECOMMANDATIONS**

Elle a été principalement assurée par le Secrétariat technique de la Commission, sous la coordination de **Monsieur MVEME ATANGANA Pierre Dominique Armand.**

Les recommandations ont été consignées chronologiquement selon l'ordre de passage des Membres du Gouvernement par panel.

***Considérant l'engagement ferme des pouvoirs publics à poursuivre l'amélioration de la gouvernance et de la gestion stratégique de l'Etat, contenu dans la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 (SND 30) ;***

***Considérant la nécessité de mettre en œuvre avec efficacité les axes du Plan Spécial de Promotion de l'Emploi Jeunes et du Plan d'action Jeunesse, paix et sécurité ;***

***Considérant la nécessité d'articuler toutes les initiatives de promotion de l'inclusion financière, économique et sociale de la jeunesse à la Politique Nationale de la Jeunesse,***

Les participants aux échanges entre les jeunes et les membres du Gouvernement ont formulé les recommandations ci-après.

**Ainsi, à toutes les administrations,**

1. Intensifier les mécanismes d'information des jeunes sur les mesures incitatives institutionnelles relatives à leur accès préférentiel aux services éducatifs et de formation professionnelle ;
2. Accroître les mécanismes d'information des jeunes sur les mesures incitatives institutionnelles relatives à leur insertion dans le secteur des infrastructures, de la production et du commerce, en s'appuyant sur la plateforme de l'Observatoire National de la Jeunesse, accessible au : [www.onjcameroun.cm](http://www.onjcameroun.cm) ;
3. Faire de la base de données de l'Observatoire National de la Jeunesse, le répertoire officiel de recrutement des jeunes pour des dispositifs de formation professionnelle ;

4. Promouvoir la valorisation et l'attractivité de la Carte Jeune Biométrique à travers son exigibilité dans le processus global d'accompagnement des jeunes ;
5. Promouvoir la construction et l'accompagnement des jeunes par nécessité de services, en fonction de leurs projets d'insertion sociale et économique respectifs ;
6. Mettre en place des cadres formels et réguliers de concertation entre les Ministères et les organisations de jeunesse, afin de garantir la prise en compte effective de leurs préoccupations dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ;
7. Renforcer l'accès des jeunes à l'information relative aux programmes, formations, financements, incitations et réformes existantes, en utilisant des canaux accessibles aux jeunes (plateformes numériques, radios communautaires, points focaux jeunesse, jeunes leaders, et autres.) ;
8. *Promouvoir la transparence, la redevabilité et l'équité dans l'action publique : veiller à une gestion transparente des ressources, à la simplification des procédures administratives et à l'accès préférentiel des jeunes aux services publics, afin de renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions.*

De manière spécifique, les recommandations ci-après, ont été formulées.

## ÉCHANGES SECTORIELS ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

### PANEL 1 :

**PANEL 1 : *Éducation, Formation, Culture et Sports***

**Mardi, 03 février 2026**



N°	ADMINISTRATIONS	RECOMMANDATIONS
01	<b>MINEDUB</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Développer et instaurer des modules d'enseignement sur les méthodes et les technologies innovantes en vue de susciter davantage d'intérêt chez les jeunes, pour la pensée critique (Mindset), la résolution de problèmes et la littérature numérique ;</li><li>2. Introduire la formation à l'entrepreneuriat dans les modules de formation de l'enseignement primaire ;</li><li>3. Renforcer la professionnalisation des enseignements dans le cycle primaire ;</li><li>4. Etablir des programmes d'orientation professionnelle des jeunes dès le Primaire.</li></ol>
02	<b>MINESEC</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des unités de travail dans les établissements secondaires destinées à fournir des parcours professionnalisants et conseils de carrière aux élèves ;</li><li>2. Promouvoir les partenariats entre les écoles et les entreprises locales pour densifier l'offre de stages,</li></ol>

		développer des apprentissages, le mentoring, l'acquisition des compétences par la pratique ( <b><i>learning by doing</i></b> ), et le financement des projets des jeunes en fin de cycle.
03	 <b>MINESUP</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Etablir des centres d'incubation dans les universités pour soutenir les jeunes diplômés dans la création et la gestion de leurs propres entreprises ;</li> <li>2. Intégrer des modules d'entrepreneuriat dans tous les parcours de formation universitaires ;</li> <li>3. Faciliter l'accès aux financements et aux subventions pour les jeunes entrepreneurs diplômés, en collaboration avec les institutions financières et les partenaires privés, en utilisant la Carte Jeune Biométrique.</li> </ol>
04	 <b>MINJEC</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vulgariser davantage les offres de formations professionnelles adaptées au besoin du marché du travail, en utilisant la Carte Jeune Biométrique pour identifier les Jeunes éligibles et faciliter leur accès aux programmes de formation ;</li> </ol>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>2. Promouvoir l'accès des Jeunes aux bourses d'entrepreneuriat et intensifier la mobilisation des ressources de financements de leurs projets ;</li> <li>3. Intensifier la communication sur la Carte Jeune Biométrique ;</li> <li>4. Accroître l'offre de services de volontariat en faveur de la jeunesse ;</li> <li>5. Promouvoir l'accès des jeunes aux activités périscolaires ;</li> <li>6. Soutenir la territorialisation et l'implication optimale des jeunes à la mise en œuvre du Plan d'Action National « Jeunesse, Paix et Sécurité. »</li> </ul>
05	<b>MINEFOP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Développer des programmes de formation professionnelle adaptés au besoin du marché du travail, permettant aux élèves d'acquérir des compétences pratiques et des certifications améliorant ainsi leur employabilité ;</li> <li>2. Renforcer les partenariats avec les entreprises pour offrir des stages et des formations en entreprise aux jeunes, avec des incitations fiscales pour les entreprises participantes ;</li> </ul>

		<p>3. Mettre en place des bourses pour les formations à distance, permettant aux jeunes des zones rurales ou éloignées, d'accéder à la formation professionnelle, en utilisant la Carte Jeune Biométrique pour l'inscription.</p>
06	<b>MINRESI</b>	<p>1. Intensifier la vulgarisation des résultats de la recherche en milieu jeune, notamment à travers des journées portes ouvertes.</p>
07	<b>MINSEP</b>	<p>1. Créer des centres de formation sportive dans les communautés, pour offrir des opportunités de professionnalisation des jeunes ; 2. Offrir des bourses sportives aux jeunes talents pour les aider à développer leurs compétences et à accéder à des compétitions internationales ; 3. Etablir des partenariats avec les clubs sportifs et les entreprises pour offrir des opportunités d'emploi et de formation aux jeunes, en échange de promotion et de soutien à leurs activités sportives ; 4. Promouvoir le recrutement préférentiel dans la Fonction</p>

		Publique de jeunes camerounais formés comme Auditeurs libres dans les Centres Nationaux et structures privées de Jeunesse et des Sports du Cameroun.
--	--	--



## **ÉCHANGES SECTORIELS ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES**

**PANEL 2 : Souveraineté, Défense, Sécurité,  
Administration Générale et Financière.**

**Mercredi, 04 février 2026**



N°	ADMINISTRATIONS	RECOMMANDATIONS
01	MINJUSTICE	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vulgariser davantage les textes juridiques, ainsi que les mécanismes et procédures de protection des jeunes justiciables ;</li> <li>2. Renforcer la formation, l'insertion et la responsabilisation des jeunes dans les métiers de la justice ;</li> <li>3. Accroître et diversifier l'information des jeunes sur les mesures incitatives de protection des jeunes justiciables et de promotion de la responsabilisation des jeunes incriminés.</li> </ol>

			4. Instituer des bourses et stages diplomatiques internationaux au profit des jeunes camerounais dans le domaine du maintien de la paix ;
02	<b>MINREX</b>		5. Renforcer la coopération entre le MINREX, le MINJEC et les Forces de Défense et de Sécurité, pour une meilleure identification des profils des jeunes éligibles au recrutement pour le maintien de la paix.
04	<b>MINAT</b>		6. Développer des programmes spécialisés de formation des jeunes aux métiers de la protection civile et de sécurité ; 7. Mettre sur pieds un corps de volontaires jeunes dans le domaine de la protection civile ; 8. Encourager l'entrepreneuriat et le volontariat des jeunes dans la gestion des risques et des catastrophes.
05	<b>MINFI</b>		9. Renforcer la l'éducation financière des jeunes à travers a Carte Jeune Biométrique avec l'instauration des « Journée Jeunes d'Education Financière » ; 10. Collaborer davantage avec les établissements financiers pour promouvoir davantage l'accès préférentiel des jeunes à divers services financiers.

06	<b>MINEPAT</b>	<p>11. Renforcer l'éducation économique des jeunes inscrits à l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ) à travers la création de la Journée Camerounaise de l'Education Economique ;</p> <p>12. Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat jeune à travers la mobilisation et la mise à disposition des mécanismes de financement adaptés.</p>
07	<b>MINFOPRA</b>	<p>13. Privilégier le recrutement des Auditeurs Libres formés en sein des institutions publiques et autres structures privées reconnues dans les opérations d'élargissement des effectifs des Contractuels et des Agents de l'État ;</p> <p>14. Référencer systématiquement les jeunes candidats malheureux aux recrutements administratifs à la plateforme de l'ONJ pour accompagnement en auto-emploi ;</p> <p>15. Exiger l'Attestation d'inscription à l'ONJ aux candidats jeunes à divers concours administratifs ;</p> <p>16. Exiger l'inscription à l'ONJ aux personnels fonctionnaires âgés de 15 à 35 ans, en vue de permettre à l'Etat de maîtriser la gestion des parcours socioprofessionnels ;</p> <p>17. Promouvoir la publication de ses offres de recrutement et avis de</p>

		<p>concours dans la plateforme de l'ONJ ;</p> <p>18. Renforcer l'information des jeunes sur les opportunités d'insertion socioprofessionnelle et les mécanismes de recrutement dans la Fonction Publique ;</p> <p>19. Accroître les recrutements dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, en vue de pallier l'inadéquation observée notamment pour le ratio « 1 encadreur pour 5 jeunes » exigé.</p>
08	<b>MINJEC</b>	<p>20. Renforcer la collaboration entre le MINFOGRA et le MINJEC en vue de la digitalisation et l'administration de proximité en faveur de la jeunesse.</p>

## **ÉCHANGES SECTORIELS ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES**

### **PANEL 3 : Santé et Services Sociaux**

## Jeudi, 06 février 2026



N°	ADMINISTRATIONS	RECOMMANDATIONS
01	<b>MINMIDT</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer la mise en œuvre des obligations d'emploi local prévues par la loi minière n°2016/017 du 14 décembre 2016 en agissant sur le mécanisme de suivi et de sanctions claires, et en créant une plateforme publique de transparence, où sont publiés les taux d'emploi des jeunes locaux par entreprise ;</li> <li>2. Soutenir des programmes de formation spécialisés aux métiers miniers en institutionnalisant des partenariats public-privés entre l'État, les compagnies</li> </ol>

		minières et les écoles professionnelles/techniques, en encourageant la mise en place de stages obligatoires et de bourses de formation dans le cadre des conventions d'exploitation minière.
02	<b>MINCOM</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place un cadre de subventions ciblées pour les médias jeunes ;</li><li>2. Promouvoir des partenariats État – médias – associations de jeunesse ;</li><li>3. Instruire la création de presses et médias publics d'information des jeunes sur les opportunités mises à leur disposition par les administrations publiques.</li></ol>
03	<b>MINPOSTEL</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des incitations institutionnelles pour l'emploi décent des jeunes dans le secteur numérique;</li><li>2. Mettre en place un cadre légal d'accès des jeunes à Internet à taux préférentiel ;</li><li>3. Mettre en place un programme National d'accompagnement et de financement des projets des jeunes dans le Numérique et l'Intelligence Artificielle.</li></ol>

04	<b>MINTOUL</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir des partenariats État et structures hôtelière afin d'encourager la mobilité des jeunes et de développer le tourisme national ;</li> <li>2. Œuvrer davantage en collaboration avec le MINTSS en vue de garantir l'emploi décent et la sécurité sociale des jeunes employés dans le secteur du tourisme.</li> </ol>
05	<b>MINTP</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des incitations institutionnelles pour l'emploi décent des jeunes dans le secteur des BTP ;</li> <li>2. Renforcer l'accompagnement technique des jeunes en emploi indépendant dans les BTP ;</li> <li>3. Soutenir l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et de création de nombreux emplois dans le domaine des bâtiments et travaux publics.</li> </ol>
06	<b>MINTRANSPORT</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Renforcer l'application des dispositions légales favorisant l'accès préférentiel des jeunes aux services de transport ;</li> <li>4. Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour les</li> </ol>

		<p>jeunes entrepreneurs du secteur transport ;</p> <p>5. Promouvoir des démarches d'accès préférentiel des jeunes aux services de transports terrestre, maritime, aérien, ferroviaire.</p>
--	--	--



## **ÉCHANGES SECTORIELS ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES**

**PANEL 4 : Infrastructures, Production et  
Commerce**

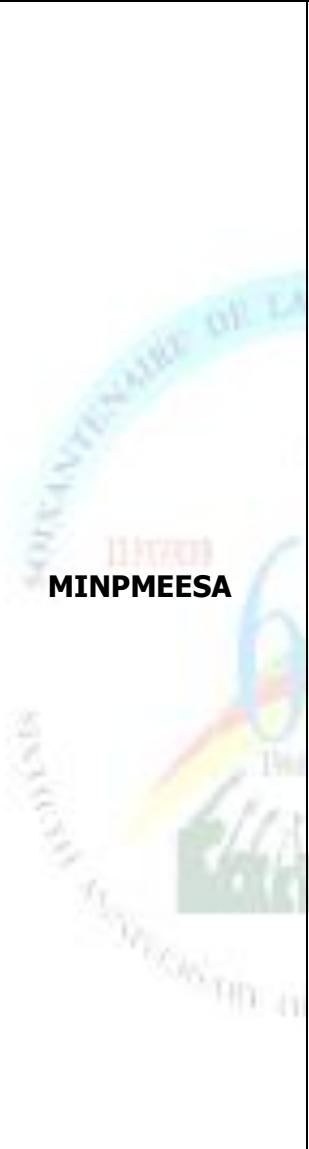
**Vendredi, 06 février 2026**



N°	ADMINISTRATIONS	RECOMMANDATIONS
<b>Recommandations spécifiques à chaque administrations</b>		
01	<b>MINDCAF</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Intensifier l'information et la sensibilisation des jeunes sur la réglementation, les procédures foncières, les coûts associés à l'acquisition et à la sécurisation des titres fonciers ;</li> <li>2. Prendre des mesures nécessaires pour lutter efficacement contre la spéculation des terres et les comportements monopolistiques ;</li> </ol>

		<p>3. Envisager la révision du régime foncier, en y introduisant des modalités visant à garantir et à protéger l'accès des générations futures en général, et des jeunes en particulier, aux terres.</p>
02	 <b>MINCOMMERCE</b>	<p>1. Envisager de nouvelles mesures fiscales incitatives en faveur des structures commerciales offrant des réductions aux détenteurs de la CJB, en collaboration avec le MINFI ;</p> <p>2. Investir davantage dans le développement des stratégies d'approvisionnement durable des structures commerciales, notamment les marchés, les centres commerciaux et les zones franches, et améliorer ainsi l'accès aux marchés pour les jeunes entrepreneurs ;</p> <p>3. Encourager davantage les structures commerciales à offrir des réductions aux jeunes détenteurs de la Carte Jeune Biométrique ;</p>

		<p>4. Vulgariser davantage l'information des jeunes sur l'effectivité des campagnes et caravanes de ventes promotionnelles.</p>
03	 <b>MINEPIA</b>	<p>1. Accroître l'investissement et le développement des infrastructures de production, de transformation, de stockage et de distribution des produits animaux ;</p> <p>2. Renforcer et vulgariser davantage le dispositif de formation des jeunes dans le domaine de la santé et des industries animales ;</p> <p>3. Soutenir davantage les initiatives des jeunes porteurs de projets dans le domaine des industries animales ;</p> <p>4. Envisager la mise sur pied d'un Programme National de Développement des Industries Animales à l'effet de renforcer les mécanismes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans ce secteur d'activité.</p>

04	 <b>MINPMEESA</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Promouvoir l'intégration des outils numériques et de l'Intelligence Artificielle dans les programmes d'appui à l'entrepreneuriat jeune ;</li><li>2. Poursuivre la mise sur pied de nouveaux incubateurs et accélérateurs d'entreprises pour un accompagnement de proximité, inclusif et durable des jeunes entrepreneurs ;</li><li>3. Faciliter l'accès des jeunes détenteurs de la Carte Jeune Biométrique aux dispositifs de financement et de formalisation des entreprises jeunes ;</li><li>4. Vulgariser davantage l'information sur les mesures fiscales préférentielles prises en faveur des jeunes créateurs d'entreprise ;</li><li>5. Accroître le développement des entreprises de prototypage portées par les jeunes.</li></ol>
05	<b>MINJEC</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Renforcer l'information des jeunes sur les modalités pratiques de mise en œuvre des quatre axes du Plan</li></ol>

		Spécial de Promotion de l'Emploi des Jeunes annoncé par le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, notamment le renforcement des mécanismes d'encadrement et d'accompagnement des jeunes dans la conception, la mise œuvre et le financement de leurs projets.
06	<b>MINFOF</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Intensifier l'information sur les opportunités économiques liées à la valorisation durable des ressources forestières et fauniques aux jeunes ;</li><li>2. Faciliter l'accès des jeunes détenteurs de la Carte Jeune Biométrique aux formations et programmes de développement des compétences pour les jeunes dans les domaines de la foresterie et de la faune ;</li><li>3. Faciliter l'accès des jeunes détenteurs de la Carte Jeune Biométrique aux financements des projets et</li></ol>

		initiatives dans le secteur forestier et faunique.
07	<b>MINADER</b>	<p>1. Mettre en place un programme spécifique de promotion de l'accès des jeunes aux formations agricoles et promouvoir davantage de subventions en faveur des jeunes agriculteurs ;</p> <p>2. Mettre en place une plateforme de mutualisation des ressources et compétences avec le MINJEC, le MINESEC et MINESUP en vue de disposer d'incubateurs pour les jeunes agriculteurs ;</p> <p>3. Mettre en place un plan de développement rural adossé aux villages pionniers de deuxième génération.</p>
08	<b>MINEE</b>	<p>1. Faciliter l'accès des jeunes diplômés et techniciens aux stages, à l'apprentissage et à l'emploi dans les secteurs énergétiques publics et privés sur présentation de la CJB ;</p>

		<p>2. Accroître la communication et l'orientation des jeunes sur les opportunités de carrières et d'emplois dans le secteur énergétique ;</p> <p>3. Fournir des services de soutien aux initiatives jeunes dans le secteur de l'eau et de l'énergie, notamment en matière de financement, de formation et de mise en réseau.</p>
--	--	--



## ÉCHANGES SECTORIELS ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

**PANEL 5 : Transport, télécommunication et tourisme.**

**Lundi, 09 Février 2026,**



*Photo des Secrétaires Généraux, représentants des Ministres de tutelle*

N°	ADMINISTRATIONS	RECOMMANDATIONS
01	MINMIDT	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Renforcer la mise en œuvre des obligations d'emploi local prévues par la loi ministérielle n°2016/017 du 14 décembre 2016 en agissant sur le</li></ol>

		<p>mécanisme de suivi et de sanctions claires, et en créant une plateforme publique de transparence, où sont publiés les taux d'emploi des jeunes locaux par entreprise ;</p> <p>2. Soutenir des programmes de formation spécialisés aux métiers miniers en institutionnalisant des partenariats public-privés entre l'État, les compagnies minières et les écoles professionnelles/techniques et en encourageant la mise en place de stages obligatoires et de bourses de formation dans le cadre des conventions d'exploitation minière.</p>
02	MINCOM	<p>1. Mettre en place un cadre de subventions ciblées pour les médias jeunesse ;</p> <p>2. Promouvoir des partenariats État – médias – associations de jeunesse ;</p> <p>3. Instruire la création de presses et médias publics d'information des jeunes sur les opportunités mises à leur</p>

		disposition par les administrations publiques.
03	MINPOSTEL	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Mettre en place des incitations institutionnelles pour l'emploi décent des jeunes dans le secteur numérique ;</li><li>2. Mettre en place un cadre légal d'accès des jeunes à Internet à taux préférentiel ;</li><li>3. Mettre en place un programme National d'accompagnement et de financement des projets des jeunes dans le Numérique et l'Intelligence Artificielle.</li></ol>
04	MINTOUL	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Promouvoir des partenariats État et structures hôtelière afin d'encourager la mobilité des jeunes et de développer le tourisme national ;</li><li>2. œuvrer davantage en collaboration avec le MINTSS en vue de garantir l'emploi décent et la sécurité sociale des jeunes employés dans le secteur du tourisme.</li></ol>

05	MINTP	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des incitations institutionnelles pour l'emploi décent des jeunes dans le secteur des BTP ;</li> <li>2. Renforcer l'accompagnement technique des jeunes en emploi indépendant dans les BTP ;</li> <li>3. Soutenir l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et de création de nombreux emplois dans le domaine des bâtiments et travaux publics.</li> </ol>
06	MINTRANSPORT	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer l'application des dispositions légales favorisant l'accès préférentiel des jeunes aux services de transport ;</li> <li>2. Mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour les jeunes entrepreneurs du secteur transport ;</li> <li>3. Promouvoir des démarches d'accès préférentiel des jeunes aux services de transports terrestre, maritime, aérien, ferroviaire.</li> </ol>

Les présentes recommandations ont été formulées en résolutions dont les principales ont été consignées ci-dessous



---

### **III. RESOLUTIONS DES ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES**

---

Nous, participants aux échanges entre les membres du Gouvernement et les Jeunes camerounais organisés à l'occasion de

la 60<sup>ème</sup> édition de la Fête de la Jeunesse, après validation des recommandations formulées avons pris les résolutions ci-après.

---

### ***III.1. RESOLUTIONS D'ORDRE GENERAL***

---

- 1. Intensifions les mécanismes d'information des jeunes sur les mesures incitatives institutionnelles relatives à leur accès préférentiel aux services éducatifs et de formation professionnelle en organisant des échanges mensuels entre les jeunes et les membres du Gouvernement avec un effectif d'au moins deux membres du Gouvernement par panel ;**
- 2. Faisons de la base de données de l'Observatoire National de la Jeunesse, le répertoire officiel d'information des jeunes sur les mesures incitatives institutionnelles relatives à leur insertion dans le secteur des infrastructures, de la production et du commerce, en s'appuyant sur le lien [www.onjcameroun.cm](http://www.onjcameroun.cm);**

3. Approuvons la valorisation et l'attractivité de la Carte Jeune Biométrique à travers son exigibilité dans le processus global d'accompagnement des jeunes ;
4. Consentons à la construction et à l'accompagnement des jeunes par nécessité de services en fonction de leurs projets d'insertion sociale et économique respectifs ;
5. Engageons à promouvoir la transparence, la redevabilité et l'équité dans l'action publique en passant par une gestion transparente des ressources, une simplification des procédures administratives et l'accès préférentiel des jeunes aux services publics, afin de renforcer la confiance entre les citoyens et les Institutions.

A ces résolutions globales ci-dessus énoncées, se greffent celles spécifiques.

---

### ***III.2. RESOLUTIONS D'ORDRE SPECIFIQUE***

---

Celles-ci vont l'endroit des administratives de manières distinctes tel que le laisse entrevoir le plan ci-dessous :

## JOURNÉE DU MARDI 03 FÉVRIER 2026

### AU SUJET DU SECTEUR :

*ÉDUCATION,  
FORMATION,  
CULTURE ET SPORTS*

1. Prenons l'engagement de vulgariser dès 2027, de promouvoir les partenariats entre les écoles et les entreprises locales pour densifier l'offre de stages, développer des apprentissages et le mentoring l'acquisition des compétences par la pratique (**learning by doing**) et le financement des projets des jeunes en fin de cycle.

2. Soutenons l'accès aux financements et aux subventions pour les

jeunes entrepreneurs diplômés ou non, en collaboration avec les institutions financières et les partenaires privés, en utilisant la Carte Jeune Biométrique ;

3. Engageons à soutenir la territorialisation et l'implication optimale des jeunes à la mise en œuvre du Plan d'Action National « **Jeunesse, Paix et Sécurité.** »





4. Appelons à la poursuite de la vulgarisation du concept "Université-entreprise" en vue de promouvoir l'insertion des jeunes étudiants dans le secteur formel avec en priorité la création des entreprises formelles ;
5. Soutenons l'intensification de la communication sur le rôle et le positionnement institutionnel des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes en tant que structure opérationnelle d'insertion sociale et économique des jeunes.
6. Convaincus des avantages adossés à la Carte Jeune Biométrique, appelons à l'accroissement de la vulgarisation de ladite carte et à l'augmentation de son attractivité.

## JOURNÉE DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026

### AU SUJET DU SECTEUR :

#### ***SOUVERAINETE, DEFENSE, SECURITE, ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE***

- 1- Encourageons la poursuite des démarches relatives à la formation, à l'insertion et à la responsabilisation des jeunes dans les métiers de la justice ;
- 2- Invitons les administrations partenaires à collaborer davantage avec les établissements financiers pour promouvoir l'accès préférentiel des jeunes à divers services financiers ;



- 3- Encourageons les recrutements des Auditeurs Libres formés en sein des institutions publiques et autres structures privées reconnues dans les opérations d'élargissement des effectifs des Contractuels et des Agents de l'Etat ;
- 4- Soutenons la vulgarisation des plateformes en publiant les offres de recrutement et avis de concours dans la plateforme de l'ONJ
- 5- Encourageons la vulgarisation des mesures incitatives favorables à l'accroissement des recrutements dans les domaines de l'éducation et de la jeunesse, en vue de pallier l'inadéquation observée notamment pour le ratio « 1 encadreur pour 5 jeunes » exigé.



## JOURNÉE DU JEUDI 05 FÉVRIER 2026

### AU SUJET DU SECTEUR :

#### **SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX**

- 1-** Soutenons l'accès de mise en place des incitations institutionnelles pour l'emploi décent des jeunes dans le secteur numérique, notamment l'Intelligence Artificielle.
- 2-** Accentuons le déploiement des personnels du service social dans les structures d'encadrement des jeunes (SASO).
- 3-** Soutenons la promotion et l'intensification des synergies d'actions des départements ministériels en matière d'encadrement

de la jeunesse, à l'effet d'accroître la performance et d'améliorer la visibilité des actions menées en matière d'insertion et de protection sociale.



- 4-** Réitérons la poursuite de la mise en œuvre de l'approche sensible genre dans l'ensemble des administrations pour un épanouissement optimal de la jeunesse.



**5-** Développons et harmonisons les mécanismes d'accompagnement technique, financier et administratif en faveur des initiatives économiques portées par les jeunes, notamment dans les secteurs productifs, innovants et durables ;

**6-** Engageons à mettre en place un cadre légal d'accès des jeunes à Internet à taux préférentiel ;  
**7-** Mettons en place un programme National d'accompagnement et de financement des projets des jeunes dans le Numérique et l'Intelligence Artificielle.

## JOURNÉE DU VENDREDI 06 FÉVRIER 2026

### **AU SUJET DU SECTEUR :**

#### ***INFRASTRUCTURES, PRODUCTION ET COMMERCE***



- 1- Soutenons l'accroissement de la création des incubateurs d'entreprises pour les jeunes entrepreneurs agricoles, qui peuvent fournir des espaces de travail, des équipements et des services de conseil pour les aider à développer leurs activités.

2- Privilégions la promotion de l'accès des jeunes au financement pour les projets et les initiatives dans le secteur forestier et faunique ;



3- Encourageons la facilitation de l'accès des jeunes à la terre, notamment en milieu rural et périurbain, à travers des mécanismes transparents.

4- Prônons les ventes promotionnelles par des mesures structurelles durables (Carte Jeune Biométrique, etc.), facilitant l'accès des jeunes aux produits de première nécessité

## JOURNÉE DU LUNDI 09 FÉVRIER 2026

### AU SUJET DU SECTEUR :

### **TRANSPORT ET TELECOMMUNICATI ONS**

- 1- Encourageons la consolidation des mécanismes de mise en place d'un cadre de subventions ciblées pour les médias jeunesse ;



- 2- Engageons la jeunesse à la Promotion de l'entrepreneuriat vert et le leadership jeune à travers la diversification et le développement des plateformes et initiatives de participation volontaire des jeunes à la protection de l'environnement.

Echanges sectoriels entre Jeunes et membres du Gouvernement

Au Programme:

TRANSPORT & TÉLÉCOMMUNICATION

En présentiel et en ligne Entrée libre et gratuite dès 14h

LUNDI 09 FÉVRIER 2026

SALLE DE CONVIVIALITÉ  
MUSÉE NATIONAL

SECTORIELLES :

MINAT,  
MINTRANSPORT,  
MINCOM,  
MINPOSTEL  
MINMIDT  
MINTP  
MINTOUL

+237 699 749 318 [Villagejeunesse.cm](http://Villagejeunesse.cm) Cellule informatique - Minjec



3- Soutenons la création de presses et médias publics d'information des jeunes sur les opportunités mises à leur disposition par les administrations publiques en leur faveur ;

4- Soutenons l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et de création de nombreux emplois dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

5- Prônons l'intensification de l'approche à Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO), et de création de nombreux emplois dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

## **CONCLUSION.**

La Septième édition de l'Echange entre les jeunes et les membres du Gouvernement, organisé à l'occasion de la soixantième édition de la Fête de la Jeunesse, a été une véritable opportunité d'amélioration de l'information des jeunes sur les mesures incitatives mises en œuvre, et parfois envisagées par le Gouvernement dans le but de promouvoir l'insertion sociale et économique satisfaisante de la jeunesse.

Cette disposition est une démarche préparatoire et nécessaire à la mise en œuvre efficace des axes du **Plan Spécial de Promotion de l'Emploi Jeunes** prescrit par le Chef de l'Etat, **S.E.M. Paul BIYA**, notamment celui relatif aux incitations administratives et fiscales destinées à encourager l'emploi des jeunes.

Le consensus autour de certains points de convergence illustre la volonté ferme de l'ensemble des participants de s'appuyer sur l'information des jeunes, la Carte Jeune Biométrique et les projets existants pour renforcer la transparence des initiatives de promotion des jeunes. A cet égard, les principaux acteurs misent sur la mutualisation des ressources afin de permettre aux principaux intervenants de toucher le plus grand nombre de jeunes. La base de données de l'Observatoire National de la Jeunesse et la Carte Jeune Biométrique sont apparus comme les fondements de **l'Approche-Jeune** considérée comme démarche de pérennisation des innovations camerounaises en matière d'encadrement de la jeunesse. Vivement la mise en œuvre de l'ensemble des résolutions et la tenue régulière des échanges similaires !